

7 juin 2022

Communiqué de presse

SALAIRE MINIMUM EUROPÉEN, SERVICE MINIMUM EUROPÉEN

Hier soir ont été conclues les négociations interinstitutionnelles sur la directive pour un salaire minimum européen. Un grand rendez-vous manqué pour les travailleurs européens.

Dans un contexte de crise sociale et de flambée des prix dans toute l'UE, le salaire minimum européen pouvait être un outil pour sortir de la pauvreté des millions de travailleurs et travailleuses précaires et faire un pas en direction de l'harmonisation sociale en Europe.

Malheureusement, **ce salaire minimum se contente du service minimum !** Loin de la grande victoire revendiquée - toute honte bue - par les Macronistes, cette directive ne fixe au final que des obligations de moyen sans conséquence concrète et immédiate pour des millions de travailleurs européens. **L'accord négocié ne contraint pas les Etats à avoir un salaire minimum pour tous les travailleurs et travailleuses.** Il ne fixe **aucun seuil contraignant** en fonction du salaire médian ou moyen. Ce texte **ne changera donc rien pour les travailleurs français** pour qui le SMIC, bien qu'insuffisant, est actuellement fixé à 62% du salaire médian. De plus, la porte est laissée grande ouverte pour que certaines catégories de travailleurs puissent être payées en-dessous du salaire minimum. L'Europe sociale reste un slogan vide : les travailleurs européens sont les grands laissés pour compte.

La délégation France insoumise, impliquée au Parlement européen via le travail de Leïla Chaïbi en commission emploi, voit néanmoins une de ses propositions reprises dans l'accord. Celle d'**établir un panier de biens et services** à prix réels afin que les États européens puissent "évaluer si leur salaire minimum légal existant est suffisant pour assurer un niveau de vie décent".

Emmanuel Macron en tant que président du conseil de l'UE avait entre les mains la possibilité d'impulser un tournant social ambitieux en permettant aux travailleurs de vivre dignement. Hélas la PFUE accouche sur de grandes paroles pour pas grand chose, des effets d'annonce sur des coquilles vides. Se pourrait-il que le président Macron n'ait pas souhaité que l'échelon européen l'oblige enfin à augmenter réellement le SMIC au-delà d'une simple revalorisation automatique en raison de l'inflation ?

Délégation France insoumise au Parlement européen

Contact presse :

Margot Cazin : margot.cazin@europarl.europa.eu